



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

transport multimodal

Question au Gouvernement n° 2111

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. André Vallini.

M. André Vallini. Monsieur le ministre de l'équipement, des transports et du logement, jeudi dernier, à Voiron, en Isère, un camion a provoqué en plein centre-ville un accident dont le bilan est lourd: deux morts, treize blessés dont deux blessés très graves. C'est le quatrième accident de ce type dans cette ville depuis vingt ans. Le traumatisme de la population voironnaise est profond et son émoi légitime. Au-delà des circonstances particulières de cet accident, se pose de nouveau le problème général de la sécurité routière, ainsi que celui des nuisances, qui ne font qu'augmenter, et des dangers, qui ne font que s'aggraver, du transport routier de marchandises, dans les centres-villes notamment.

Je sais que depuis trois ans le Gouvernement a décidé de réorienter la politique de notre pays en faveur du transport ferroviaire en vue de rééquilibrer le rail et la route. Mais cet effort sans précédent ne semble pas encore à la hauteur des problèmes qui se posent.

Je vous demande en conséquence, monsieur le ministre, de m'indiquer si cet effort pourrait être accentué dans les prochaines années. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement.

M. Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement. Monsieur le député, comme vous, nous avons été particulièrement marqués par ce terrible accident et nous nous associons à la douleur des familles et des victimes.

Des travaux de déviation avaient été entrepris à Voiron dès le XI^e Plan, mais ils ne furent pas achevés. Le Gouvernement a donc décidé d'inscrire au XII^e Plan un financement de 112 millions de francs pour que cette réalisation soit effective dans les meilleurs délais. J'ai demandé à mes services de faire en sorte que les premiers travaux puissent commencer dès cet été. Mais, dès à présent, je me félicite de l'accord qui vient d'intervenir entre M. le préfet de l'Isère et le maire de Voiron concernant la mise en place immédiate d'une déviation pour les poids lourds.

Mais vous posez plus généralement le problème de la sécurité routière et celui du rééquilibrage du trafic de marchandises entre le rail et la route. Vous avez tout à fait raison. C'est bien l'objectif du Gouvernement qui, depuis maintenant trois ans, a engagé une politique en ce sens. Je pense au rééquilibrage du trafic dans les zones particulièrement sensibles, les Alpes notamment.

Vous dites, monsieur le député, que des avancées ont été réalisées. C'est vrai, mais vous vous demandez si cela va se poursuivre et si nous en avons les moyens.

S'agissant du rééquilibrage en faveur du fret, sachez que les investissements ferroviaires inscrits dans les contrats de plan à l'échelle du pays ont été multipliés par dix par rapport aux dépenses intervenues dans ce secteur au cours du précédent contrat de plan. Les crédits du fonds d'investissement des transports terrestres et des voies navigables ont été doublés en trois ans pour ce qui concerne le transport ferroviaire. Enfin, j'ai rencontré lundi mon homologue italien pour faire avancer de manière significative le projet Lyon-Turin.

S'agissant de la sécurité dans les traversées des agglomérations, les contrats de plan prévoient de nombreux aménagements de déviations et de traversées d'agglomérations, en plus des programmes régionaux d'aménagement de sécurité.

Bref, s'agissant du rééquilibrage en faveur de modes de transport permettant de mieux prendre en compte les

problèmes d'environnement et de sécurité, c'est-à-dire en faveur du ferroviaire notamment, nous sommes décidés, non seulement à conforter, mais aussi à poursuivre l'action engagée, afin de doubler en dix ans le trafic marchandises sur le rail. Il en résultera une situation véritablement nouvelle par rapport à celle d'aujourd'hui. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. André Vallini](#)

Circonscription : Isère (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2111

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 2000, page 4283

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 mai 2000